



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## **Informations générales**

Email de contact : christophe.gay@herault.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 15 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Agglomération du pays de l'Or

Si protocole de préfiguration : date de signature : 12 avril 2021

## **Signataires**

Nature des signataires du CRTE :

## **Stratégie**

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- TEPCV
- PADD
- DOO
- PLH
- PAPI
- PEDT
- STSPD

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de sécurité intégrée
- Contrat objectif territorial ADEME
- Contrats de stations touristiques
- Pacte territorial de développement
- Convention globale CAF

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services
- Conseillers numériques France services
- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- attractivité économique
- environnement
- proximité et cohésion sociale

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Restauration et alimentation durable
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Accès à un logement de qualité
- Sécurité et sécurité
- Tourisme durable
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Santé et soins
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 30

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 165

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- préfet
- PAO
- ELUS
- Direction des relations avec les collectivités locales
- Mission coordination territoriale des politiques publiques
- élus
- Directions départementales interministérielles

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CCI , Chambre des Métiers et de l'artisanat, et Chambre d'Agriculture

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Consultation publique/citoyenne

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Transports en commun
- Organisation des déplacements

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : PETR

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€